

16IÈME JOURNEE

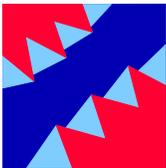
SYNDICALE

29.06.2019

RAPPORT D'ACTIVITES 2014-2018



SYNDICAT
SIDERURGIE
ET
MINES

 **OGB-L**

Sommaire

Sommaire	3
Préambule et pistes de réflexion pour le futur.....	3
Organisation du syndicat Sidérurgie et Mines	6
La direction syndicale	6
Le comité acier.....	6
La commission tarifaire	7
La section d'entreprise.....	7
La formation syndicale.....	7
Composition des divers organes	8
Santé, Sécurité, Bien-être au travail	12
Convention Collective de Travail.....	15
Manifestations et Actions.....	19
<u>2014</u>	21
<u>2015</u>	23
<u>2016</u>	24
<u>2017</u>	26
<u>2018</u>	27

Préambule et pistes de réflexion pour le futur

Ce rapport reprend une partie des principales activités de notre syndicat professionnel durant la période qui s'étend de janvier 2014 à décembre 2018.

Le champ d'application couvert par notre syndicat professionnel correspond à celui de l'ensemble des salariés travaillant dans le secteur de la sidérurgie et plus singulièrement au sein de l'entreprise ArcelorMittal et peut-être dans un futur proche les salariés du groupe Liberty House. Le Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL est et reste l'organisation syndicale la plus importante et la plus représentative dans ce secteur au niveau national.

Une des conséquences de la naissance d'ArcelorMittal, issue de la fusion entre Arcelor et Mittal Steel, consiste en l'introduction d'une nouvelle ère au niveau mondial de la production d'acier.

Dès sa création, nous pouvions constater que ArcelorMittal figurait sans doute parmi les plus grands au monde, pourtant le groupe n'est pas le plus grand sidérurgiste, mais la plus grande entreprise intégrée de mines et d'acier. Le groupe a notamment changé sa structure opérationnelle en rassemblant par exemple dans un premier temps les mines dans le nouveau segment « Mining ».

Cette stratégie de groupe se traduit ainsi au début par une politique d'investissement agressive dans toutes sortes de mines, accompagnée par un désengagement de plus en plus fort des anciens sites de production continentaux européens au détriment des sites portuaires.

Partout en Europe, nous sommes confrontés dès la naissance du groupe à des exemples de « mises sous cocon accompagnées d'arrêts provisoires à durée indéterminée ».

Ces derniers, pratiqués de manière plus ou moins insidieuse par le groupe, avant de se transformer quelques fois en fermetures définitives, se situent dans le bassin liégeois, à Florange, en Espagne, . . . et, pour mémoire, depuis septembre 2011 au Luxembourg avec l'arrêt du site de Schifflange et la production fortement ralentie sur le site de Rodange.

Depuis la création du groupe ArcelorMittal, l'emploi dans la sidérurgie luxembourgeoise continue à diminuer dramatiquement. Cette restructuration permanente a, jusqu'aujourd'hui été opérée sans recours aux licenciements collectifs, mais reste basée essentiellement sur des départs en pré-retraite et d'autres mesures sociales d'accompagnement.

Ainsi, pour prendre un chiffre parlant et qui restera comparable sur du long terme: en novembre 2008 le nombre d'électeurs inscrits dans le Groupe1 représentant la Sidérurgie était de 5626 salariés pour passer à 3929 lors des dernières élections sociales de mars 2019 et ceci malgré le fait que des électeurs initialement glissés dans le groupe Service ont été reversés dans le Groupe 1.

Plus que jamais, les salariés de la sidérurgie luxembourgeoise doivent renforcer la présence de l'OGBL à tous les niveaux, car nous sommes les seuls garants du maintien du modèle social luxembourgeois dans le secteur de la sidérurgie. Ce modèle reste un instrument primordial pour la sauvegarde et le développement des droits des salariés de la sidérurgie luxembourgeoise.

Il est donc évident que nous avons un rôle capital à jouer dans notre secteur et le Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL intervient notamment dans les domaines suivants :

- Lutte permanente pour le maintien des activités sidérurgiques au Luxembourg et d'un emploi de qualité par notre présence et notre activité au sein de la tripartite sidérurgie,
- L'amélioration des conditions de travail et de rémunération via la convention collective de travail,
- L'engagement perpétuel pour tout ce qui a trait à la santé et la sécurité sur le lieu de travail,
- Le combat incessant pour de bonnes conditions de formation tant professionnelle que continue,
- La présence quotidienne des délégués sur le terrain pour veiller à la bonne application des accords et en soutien permanent des salariés.

Au vu de ce qui précède, soucieux de notre implication et conscients du rôle avant-gardiste que nous devons jouer dans tout changement sociétal, nous allons à l'avenir continuer à approfondir la coopération en interne avec nos collègues des autres syndicats industriels de l'OGBL.

Face aux interrogations communes qui se posent dans le monde de l'industrie, face aux attaques permanentes lancées contre nos emplois et nos acquis nous sommes persuadés qu'il faut donner une réponse ferme, vigoureuse et unique de l'ensemble des forces vives de l'OGBL issues de l'industrie.

Encore plus que par le passé, nous allons chercher à formuler des revendications communes, définir des stratégies communes et programmer des actions communes.

Organisation du syndicat Sidérurgie et Mines

Les différents organes du Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL sont les garants d'un réel fonctionnement démocratique et transparent. Ci-après nous allons détailler la composition de ces divers organes, mais permettez-nous d'abord de rappeler en quelques lignes les missions et le fonctionnement de ces diverses instances.

La direction syndicale

Elue ou désignée tous les cinq ans, c'est elle qui représente l'instance dirigeante et directrice du syndicat professionnel. Sa mission principale consiste à définir la politique du syndicat dans le secteur de la sidérurgie nationale et ceci bien évidemment dans le cadre et conformément aux lignes directrices et statuts de l'OGBL.

La direction syndicale est composée de représentants élus ou désignés à l'occasion de la journée syndicale et couvre bien évidemment l'ensemble des sites sidérurgiques nationaux.

Elle élit en son sein le président et les vice-présidents du Syndicat Sidérurgie et Mines qui occupent la même fonction au sein comité ACIER.

Le ou les secrétaires centraux, attachés au syndicat professionnel, font partie d'office avec voix délibérative de la direction syndicale et de l'ensemble des comités, commissions et sections d'entreprises.

Le comité acier

Il s'agit d'une émanation directe de la direction syndicale et il est composé par des délégués libérés issus des sites. Le comité ACIER garantit le suivi permanent des dossiers syndicaux sectoriels entre les réunions de la direction syndicale et il peut être chargé par cette dernière de missions spécifiques.

La commission tarifaire

La négociation des conventions collectives constitue une des activités importantes de notre syndicat professionnel. Les lignes directrices pour l'élaboration du cahier de revendications sont définies par la direction syndicale et avalisées, révisées ou rejetées par la commission tarifaire. Son rôle est également d'accepter ou de refuser les résultats des négociations.

La commission tarifaire est actuellement composée des délégués effectifs et suppléants issus de la sidérurgie, de personnes dites « de confiance » ainsi que des représentants des sections d'entreprise.

La section d'entreprise

La section d'entreprise est un, si pas le maillon le plus important pour la transmission et la mise en pratique des informations et activités syndicales au sein des sites de production ou administratifs. Elle se compose de tous les membres OGBL du site respectif désireux de s'investir d'une façon active dans la vie syndicale de tous les jours et ceci aux côtés des délégués du personnel élus.

Chaque section d'entreprise désigne un président parmi ses membres.

La formation syndicale

La formation de nos militants et plus singulièrement de l'ensemble de nos délégués doit impérativement occuper un rôle central dans le cadre de l'ensemble des activités offertes par notre syndicat professionnel. Encore plus que par le passé nous devons veiller à ce que tous nos délégués suivent le parcours syndical de formation offert par nos instances.

A côté du programme national, nous allons mettre essentiellement l'accent sur la promotion de la vie syndicale en entreprise. Ceci passera notamment par des informations/formations sur l'actualité politique et sociale au Luxembourg, sur l'acquisition d'une meilleure connaissance du fonctionnement de son syndicat ainsi que sur la réelle conception du rôle et des missions du délégué de l'OGBL auprès des salariés.

Composition des divers organes

Lors de la 15^{ième} journée syndicale de notre syndicat organisée le 1 février 2014, nous avons d'un côté redéfini les modalités de composition et d'un autre côté arrêté les noms des membres.

Nous avons mis en place les règles simples suivantes : chaque site dispose d'office de deux mandats en direction syndicale, ce nombre est augmenté en fonction du nombre d'affiliés que nous avons par site selon le calcul suivant:

De 1 à 150 membres	1 mandat supplémentaire
De 151 à 300 membres	2 mandats supplémentaires
De 301 à 500 membres	3 mandats supplémentaires
Plus de 500 membres	4 mandats supplémentaires

SITE	Nbre AFFILIES	MANDATS D'OFFICE	MANDATS EN FONCTION DES AFFILIES
ADMINISTRATION	166	2	2 + 2 = 4
BELVAL	694	2	2 + 4 = 6
DIFFERDANGE	464	2	2 + 3 = 5
DOMMELDANGE	86	2	2 + 1 = 3
RODANGE	310	2	2 + 3 = 5
SCHIFFFLANGE	99	2	2 + 1 = 3
TOTAL			26 (droits de vote)

A ces mandats il faut rajouter, avec voix consultative, le délégué jeune travailleur qui sera systématiquement invité aux réunions. Si d'autres délégués (que ceux officiellement désignés) souhaitent participer aux réunions, il n'y a pas de problème. En cas de vote le nombre de voix sera limité au nombre des mandats officiels, aucune libération ne sera prise en charge par l'OGBL pour participation aux réunions.

Site	Membres effectifs
Administration	DETTI Virginie, à partir de février 2016
	HENRIQUES Teresa, à partir de février 2016
	HOZAY Marylène
	LASAR Michèle, cooptée DSPT, démission janvier 2016, préretraite
	MATHIEU Manuel démission janvier 2016, préretraite
	ROTA Emile
	ZANON Angelo
BELVAL	AGOSTINELLI Carlo
	Di DONATO Antonio, démission novembre 2018
	GIACOBAZZI Pierre
	HIMMICHE Abdelhamid
	POULAIN Xavier
	SCHOUMACHER Michel
Differdange	BECKER Arsène
	BOURESSAM Saïd
	BOUSSON Patrick, démission février 2014
	FERRAI Samuel
	Muller Patrick, à partir d'avril 2014
	THILL Alain
DOMMELDANGE	DI MURO Joseph
	GARCON Carlo
	LEGUIL Léon
RODANGE	BONILAVRI Laurent
	CADONA Alain
	COUGOUILLE Michel
	SCHMIDTGALL Jean-Luc
	TANCREDI Sandro
SCHIFFLANGE	BUREAU Thierry, démission septembre 2015
	GUENTHER Alain
	MULLER Mario, démission décembre 2014

Réunions et présences

30.01.2014	23 présences
20.03.2014	22 présences
12.06.2014	15 présences
02.10.2014	22 présences
20.11.2014	22 présences

18.03.2015	18 présences
24.06.2015	15 présences
06.07.2015	18 présences
30.09.2015	19 présences
25.11.2015	13 présences
13.01.2016	17 présences
10.03.2016	18 présences
14.04.2016	18 présences
29.06.2016	10 présences
28.09.2016	15 présences
23.11.2016	14 présences
26.01.2017	16 présences
16.03.2017	16 présences
29.06.2017	14 présences
12.10.2017	16 présences
01.03.2018	16 présences
21.06.2018	14 présences
20.09.2018	13 présences
29.11.2018	15 présences

Membres du comité acier

AGOSTINELLI Carlo	Comité Mixte
BERNARDINI Jean-Claude	OGBL
BOURESSAM Saïd	Coordinateur sécurité
ROTA Emile	Comité européen, jusque mai 2016 puis invité en qualité d'expert site de Rodange
COUGOUILLE Michel	site de Belval
DI DONATO Antonio	site de Dommeldange, depuis janvier 2018
DI MURO Joseph	site de Differdange
FERRAI Samuel	site de Schifflange
GUENTHER Alain	Comité européen, depuis juin 2016
HIMMICHE Hamid	site de Dommeldange, démission décembre 2017
LEGUIL Léon	
ZANON Angelo	site de l'Administration

Membres cooptés :

BUREAU Thierry trésorier, démission septembre 2015
CADONA Alain Stolinfo
WEINERT Chantal secrétaire administrative
jusque décembre 2016
SCHOLTES Tamara à partir de janvier 2017

Les présidents peuvent se faire remplacer ponctuellement pour une réunion.

Réunions et présences

10.01.2014	13 présences
21.01.2014	11 présences
13.03.2014	11 présences
10.04.2014	10 présences
08.05.2014	7 présences
12.06.2014	9 présences
04.07.2014	8 présences
02.10.2014	11 présences
20.11.2014	13 présences
18.12.2014	17 présences
07.01.2016	9 présences
13.01.2016 CA extraordinaire	9 présences
18.01.2016 CA extraordinaire	7 présences
16.02.2016	6 présences
10.03.2016 CA extraordinaire	8 présences
30.03.2016	9 présences
21.04.2016	8 présences
06.07.2016	7 présences
07.09.2016	10 présences
23.09.2016	8 présences
18.10.2016	7 présences
15.12.2016	8 présences
19..01.2017	10 présences
16.02.2017	10 présences
15.03.2017	11 présences
15.06.2017	10 présences
11.10.2017	10 présences
16.11.2017	11 présences
14.12.2017	10 présences
31.01.2018	10 présences
22.02.2018	7 présences
20.04.2018	10 présences
24.05.2018	8 présences
19.07.2018	8 présences
13.09.2018	4 présences
25.10.2018	7 présences
13.12.2018	9 présences

Il a été retenu que les mandats de président et de vice-président du syndicat restent occupés par Angelo Zanon et Michel Cougouille qui démissionneront de ce mandat vers la fin du premier semestre 2016 afin de libérer les postes pour des « successeurs plus jeunes ». Ces derniers pourront ainsi compter sur le soutien et l'expérience des anciens en vue de leur faciliter la relève. Cette décision est acceptée et saluée par le comité Acier car elle permettra notamment d'affronter l'avenir et les élections de 2018 avec une nouvelle équipe déjà constituée auparavant.

Malheureusement, cette décision ne sera jamais exécutée car le moment venu, AZ a tout simplement changé d'avis et refusé de démissionner de la présidence et d'opérer les changements discutés. L'histoire nous montrera par après que le rôle que ce personnage va jouer au niveau du Syndicat ne sera qu'une longue histoire de tromperie, de malhonnêteté et surtout d'incompétence.

A l'avenir il n'y aura plus de mandat de secrétaire de la direction syndicale et du syndicat vu que le travail du secrétariat est réalisé par la secrétaire administrative de l'OGBL.

Santé, Sécurité, Bien-être au travail

La sécurité /santé et le bien-être au travail sont des pièces incontournables dans la vie de l'entreprise. Dans le but d'approcher au plus l'objectif partagée par la vision du zéro accident dans les entités ArcelorMittal Luxembourg, nous avons réussi à maintenir la présence sur les différents sites de plusieurs délégués de sécurité secteur et de délégués sécurité plein temps. (DSPT)

Belval	1 DSPT et 4 délégués de service à 20heures
Differdange	1 DSPT et 3 délégués de service à 20heures
Rodange	1 DSPT et 2 délégués de service à 20heures
Administration	1 DSPT
Schifflange	1/2 DSPT
Dommeldange	1/2 DSPT

Malheureusement, toute la période sera gravement entachée par un grand conflit nous opposant tant au LCGB qu'à la direction au niveau de l'organisation des délégations divisionnaires.

Suite à un parti pris flagrant de la direction et, à notre avis, une immixtion claire et partisane dans l'organisation de ces délégations, le LCGB a récupéré les libérations à ½ temps des délégués de service à Belval et à Differdange.

Nous avons porté l'affaire devant le Tribunal du Travail et gagné en première instance, malheureusement le jugement n'était pas exécutoire ce qui fait qu'en

pratique les libérations des délégués LCGB ont été maintenues, avec l'accord de la direction, pendant toute la procédure d'appel.

Contre toute attente le jugement en appel, argumentée de manière lamentable et indigne d'une justice moderne, nous a été défavorable. En d'autres termes, la direction avec l'aide du LCGB a réussi à affaiblir l'OGBL durant toute la période.

Malgré tout, nos délégués ont durant toutes ces années rédigé plusieurs centaines de constats de sécurité avec au final la planification d'importants travaux afin de réduire, voire enrayer un maximum de situations à risque pour les salariés. Du côté des autres délégués divisionnaires, membres de l'autre syndicat il n'y a pas grand-chose à relater ; mais c'est bien connu qu'on ne mord pas la main qui vous nourrit.

L'OGB-L Sidérurgie et Mines rappelle une fois de plus qu'investir réellement dans le bien-être et la sécurité au travail contribue largement à favoriser la réussite de l'entreprise.

L'ensemble des délégués mais aussi des salariés sont parfaitement conscients de l'importance et de la signification de la santé et de la sécurité au travail.

Pour preuve, l'engouement et la participation active de l'ensemble des salariés lors des différentes actions organisées par la direction ArcelorMittal avec l'appui des délégués sécurité.

Les délégués de sécurité de par leur tournée hebdomadaire et leur présence régulière sur le terrain ont su non seulement faire des propositions, mais ils ont également apporté des solutions face à des situations à risque.

Néanmoins les délégués de sécurité ne sont pas naïfs: la santé et la sécurité ont un prix. Malheureusement encore trop d'accidents du travail que nous avons eu à déplorer ces dernières années sur les différents sites sont aussi dus à une sécurité au rabais, à un manque de personnel dans le travail au quotidien mais aussi à la pression grandissante mise sur les épaules de chaque salarié.

Les salariés ne sont pas dupes, que du contraire et ils constatent rapidement, avec nous, les limites de règles de sécurité basées essentiellement sur du « comportemental » dont l'unique but consiste à protéger les entreprises et à stigmatiser les salariés victimes d'un accident ou d'un incident.

POUR LES SALARIÉS DE LA SIDÉRURGIE

STOL MINI-INFO

Depuis quelques jours des bruits et des feuillets circulent sur la mise en place des délégations divisionnaires. Tout ce qui se dit est loin d'être exact et de correspondre à la vérité.

Tout d'abord il faut savoir que le dossier n'est pas terminé et qu'une action en justice a été lancée par l'OGBL contre ArcelorMittal. Le tribunal devra dans un premier temps constater que les soi-disant "réunions constitutives" organisées par l'entreprise en décembre 2014 sont tout simplement illégales et, nous espérons, dans un deuxième temps condamner l'entreprise pour immixtion et entrave au fonctionnement syndical. Que le Lcgb saute sur l'occasion et crie victoire, c'est tout à fait compréhensible, même si c'est prématuré et surtout faux.

Par contre on peut se poser la question de savoir quelle mouche a piqué la direction et pourquoi elle intervient une fois de plus dans des questions qui relèvent de la compétence exclusive de la délégation du personnel? La réponse est simple et évidente: diviser pour régner!!! et favoriser celui qui dérangera le moins et par la sorte se doter d'un allié de fait.

En cassant un principe de fonctionnement appliqué et pratiqué depuis toujours dans la sidérurgie et en offrant quelques miettes à l'autre syndicat; qui malgré tout ce qu'il affirme reste minoritaire, la direction espère affaiblir l'OGBL dans les négociations actuelles et futures. Cela saute tellement aux yeux que personne n'en sera dupe!

En attendant la fin de la procédure judiciaire nous n'allons pas baisser les bras et tomber dans le piège de la direction. Loin de là, nos délégués continueront à exercer leur mandat et à défendre à tous les niveaux et par tous les moyens les intérêts des salariés de la sidérurgie luxembourgeoise.

Pour l'instant, dans divers départements, certains responsables extrêmement zélés ont démarré une réelle chasse aux sorcières, tant contre les délégués de l'OGBL qu'à l'encontre des membres du personnel en contact avec les délégations. Nous appelons le personnel à nous signaler toute tentative d'entrave de ce type et nous signalons à la direction que si cette situation devait perdurer, d'autres actions en justice assorties d'actions diverses seront organisées.

Plusieurs dossiers importants sont à l'ordre du jour actuellement et ces derniers seront soit résolus rapidement, soit ils nous mèneront encore plus rapidement vers des actions syndicales. L'un ou l'autre dossier brûlant (concernant le non respect de la convention collective, des problèmes d'organigramme, des problèmes d'organisation du travail, etc...) sont en préparation pour un recours devant l'Office National de Conciliation; d'autres suivront sans nul doute.

Plus que jamais nous devons rester solidaires et nous battre pour le respect des salariés.

Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL





Convention Collective de Travail.

Il s'agit sans nul doute du dossier le plus important et le plus compliqué que nous ayons eu à gérer au sein de notre syndicat professionnel depuis des années.

Pour mémoire : des négociations entamées en juillet 2012 accompagnées d'une dénonciation complète de la CCT par l'entreprise, un passage par l'ONC, l'organisation de plusieurs manifestations, l'organisation de quatre commissions tarifaires, un référendum organisé en front commun auprès du personnel sur l'éventualité d'une grève et finalement le 16 janvier 2014 la signature d'un protocole d'accord par le seul OGBL.

Devant le refus du personnel de partir en grève et face au risque de se retrouver sans convention collective (vu la dénonciation totale par la direction) ; l'OGBL a pris ses responsabilités et signé seul l'accord sur la nouvelle CCT. Le LCGB ayant fait le choix, par pur démagogie et intérêt propre, de ne pas signer.



Il pousse le bouchon encore un peu plus loin en septembre 2016 en demandant l'ouverture des négociations en vue de la signature d'un nouvel accord. Cette demande est premièrement hors délai, car la CCT prévoit un préavis de deux semaines et non pas de trois mois ; mais en plus la législation ne permet pas à une partie non-signataire d'un accord de dénoncer cet accord et de lancer des négociations.

La direction, comme toujours, défend son allié et protégé et organise une réunion d'information sur la situation économique de l'entreprise et puis c'est tout....

Depuis, et en passant par des épisodes ridicules de refus de cette même direction d'accepter un courrier de dénonciation de l'OGBL, de nouvelles négociations ont finalement démarré en juillet 2018 sur base d'un cahier de revendications commun.

Comme toujours avec ArcelorMittal, cela avance à très petits pas, le dossier est devant la Conciliation et on verra pour l'issue.

Plutôt que de faire résumer en long et en large tous les détails, nous reproduisons ci-contre l'un ou l'autre exemplaire de tracts que nous avons diffusé sur la CCT et les négociations.



POUR LES SALARIÉS DE LA SIDÉRURGIE

STOL MINI-INFO

CHAQUE CHOSE EN SON TEMPS, Y COMPRIS LES NEGOCIATIONS POUR UNE NOUVELLE CCT !!!

Comme il en a pris l'habitude depuis maintenant une bonne décennie, le LCGB souhaite attirer l'attention sur lui en publiant des textes aussi mensongers qu'inutiles et qui vont tout à fait à l'encontre des intérêts des salariés et de leurs représentants. D'habitude nous ignorons ce genre de publications, mais une fois de plus toutes les limites viennent d'être dépassées et nous nous devons de réagir.

Dans le dernier feuillet distribué aux salariés de la Sidérurgie, le LCGB pose une seule et bonne question ; à savoir : quel avenir pour la convention collective d'ArcelorMittal ?

Nous nous plaignons tout d'abord de vous rappeler ici que si l'OGBL n'avait pas, comme il le fait toujours et dans tous les dossiers, y compris nationaux, pris ses responsabilités et agit comme le fait l'autre syndicat il n'y aurait tout simplement plus de convention collective.

Tout le reste dans le tract distribué par le LCGB est pur mensonge et affabulations et démontre de manière dramatique la méconnaissance la plus élémentaire du syndicat largement minoritaire en matière de négociation collective et de droit du travail!!!!

Quelques exemples : la soi-disant demande d'ouverture des pourparlers en décembre 2016 est en matière de délai non conforme à la convention en vigueur et impossible légalement car demandée par une partie non-signataire de la convention collective. Contrairement à ce qui est prétendu dans le tract, il n'a jamais été convenu d'établir un agenda pour les réunions de négociation (sauf peut-être dans les rêves de certains ...).

S'il est vrai qu'il n'existe pas encore de texte harmonisé c'est tout simplement parce que les priorités étaient ailleurs et la brochure remise par le syndicat minoritaire est tout juste bonne pour la poubelle car elle ne colle en rien à la réalité de la situation et ressemble plus tôt à un catalogue de la Redoute ou à des vœux pieux qu'à un texte harmonisé de CCT.

Mais en fait, qu'en est-il réellement des négociations ?

Il faut tout d'abord savoir que depuis fin 2013, le syndicat largement minoritaire ne participe plus à aucune réunion de Commission Paritaire de la Convention Collective. En effet, n'ayant pas signé cette dernière, il s'est lui-même et tout seul mis hors-jeu et ne peut donc plus intervenir directement dans les dossiers.



POUR LES SALARIÉS DE LA SIDÉRURGIE

STOL **MINI-INFO**

Pendant toute cette période, l'OGBL a poursuivi les négociations avec la direction et a continué à engranger des résultats positifs pour l'ensemble des salariés de la Sidérurgie.

Permettez-nous de reprendre également quelques exemples des résultats négociés : signature d'un protocole d'accord sur les modalités de gestion des salariés de la sidérurgie luxembourgeoise, mise en place d'un système de primes pour travaux salissants et pénibles (prime dite Stevex), maintien des garanties de salaires, prime de production mensuelle revue annuellement, reconnaissance du temps de stage pour les intérimaires, révision des organigrammes-cibles, etc....

Nous tenons à rappeler qu'une négociation de convention demande une certaine préparation et réclame plus que du spontanéisme et des pleurnicheries.

Maintenant que les divers dossiers en cours se clôturent (mise en place du nouvel accord tripartite avec toutes les difficultés que nous avons rencontrées), les résultats annuels du groupe sont connus et ont été largement commentés, les budgets pour les sites luxembourgeois deviennent clairs, malgré quelques zones d'ombres qui persistent sur le nombre de salariés, nos délégués ont activement préparé le cahier de revendications qui sera proposé en temps voulu à la direction.

Nous précisons que tout cela nécessite une préparation sérieuse et réfléchie, y compris jusque dans l'organisation de réunions du personnel et la programmation dès le départ s'il le faut, d'actions syndicales.

Nous aurions souhaité que les minoritaires oublient l'échéance électorale et toute forme de démagogie dont ils sont tellement friands pour retrouver le sens de la réalité et agir en front commun syndical solide. Malheureusement cela semble une fois de plus impossible.

En ce qui nous concerne, nous préparons les nouvelles négociations dans la sérénité et sans fuir nos responsabilités !

Vos délégués OGBL



OGBL

Manifestations et Actions diverses

Nous reprenons ici, pour mémoire et de manière non exhaustive à simple titre d'exemples quelques manifestations, actions, réunions tant nationales que régionales et internationales auxquelles notre syndicat ou des membres de notre syndicat ont participé.

Entre 2014 et 2017 nous avons participé à une série de réunions dites de « Haut Niveau » organisées soit au Parlement européen soit à Bruxelles dans les instances de notre fédération européenne. Toutes ces réunions abordaient la problématique de l'acier en Europe, les politiques contre-productives menées par les entreprises, les risques encourus suite à une augmentation excessive des importations chinoises et toute la question de l'industrie 4.0



Accord Tripartite post Lux2016

Les toutes premières réunions préparatoires en vue d'un nouvel accord tripartite ont commencé en mars 2016 pour se terminer le 18 septembre 2017 par la signature d'un nouvel accord.

En mars 2016, l'OGBL a rencontré le ministre du travail pour un premier échange sur nos revendications (cf le ministol info ci-contre).



Entrevue entre l'OGBL et le ministre du Travail

Sidérurgie: le prochain accord tripartite devra être ambitieux

Une délégation du syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL a rencontré ce matin le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit. Une entrevue qui a eu lieu à l'initiative de l'OGBL en vue d'initier les travaux préparatoires de la tripartite sidérurgie à venir, sachant que l'accord LUX2016 arrivera à échéance au 31 décembre 2016.

L'OGBL a tout d'abord exprimé au ministre son souhait de voir perdurer le principe d'un accord tripartite couvrant une longue période.

L'OGBL a également insisté pour que le futur accord comprenne un important volet social, c'est-à-dire des mesures d'accompagnement telles que le maintien de la cellule de reclassement (CDR) et l'accès à la préretraite.

Afin d'initier un programme de reconversion et de garantir la sécurisation du parcours professionnel des salariés, l'OGBL revendique en outre la mise en place d'un plan de formation interne ambitieux.

L'OGBL exige par ailleurs qu'ArcelorMittal s'engage à pérenniser les sites de production luxembourgeois à travers des investissements novateurs, que le groupe renforce son activité de «Recherche & Développement» sur le territoire et qu'il consolide son ancrage local par le maintien du siège social au Luxembourg.

L'OGBL a tenu à souligner face au ministre que les turbulences que connaît actuellement le groupe sidérurgique ne doivent en aucun cas venir impacter négativement les futures discussions, ni le modèle social luxembourgeois.

Les négociations en vue d'un nouvel accord devraient être entamées au dernier trimestre 2016.

Enfin, il est à noter que l'entrevue s'est déroulée dans un bon climat, marquée par une écoute attentive du ministre qui a montré beaucoup de compréhension pour les revendications légitimes exprimées par l'OGBL.

Communiqué par le syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL
le 10 mars 2016



S'en sont suivi sur douze mois plusieurs réunions du comité de suivi des effectifs et des investissements, des réunions bi-partites entre direction et syndicats à un rythme soutenu de deux réunions mensuelles et des réunions régulières entre organisations syndicales, sans parler des réunions préparatoires avec nos délégués et militants.

En tout et pour tout pas loin de 60 réunions avec toutes les phases imaginables de dramatisation que peut connaître une négociation pour finalement signer un accord qui court du 18 septembre 2017 au 1^{er} juillet 2019.

Cet accord est construit sur le schéma traditionnel d'un accord tripartite Sidérurgie ; à savoir qu'il reprend un volet social avec des mesures d'accompagnement du type CDR, pré-retraite solidarité et pré-retraite ajustement. Il y a également un volet investissement, qui dans cet accord prend une forme minimaliste et le suivi de l'ensemble de l'accord est garanti par le gouvernement.

Le LCGB, égal à lui-même et n'ayant ni peur du ridicule ni la honte de montrer au grand jour toute sa démagogie, signe l'accord tout en le dénigrant via communiqué de presse et tracts.

2014

Euro-manifestation à Bruxelles

Notre syndicat a répondu présent à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui organisait le 4 avril 2014 une grande manifestation à Bruxelles. Quelques 50.000 manifestants ont marché pacifiquement pour dire non aux politiques d'austérité, au chômage des jeunes et pour soutenir de nouvelles politiques créatrices d'emplois et de croissance.



Activités diverses en 2014 extraites de l'agenda du

Syndicat Sidérurgie et Mines

1^{er} février 15^e Journée syndicale statutaire ordinaire

11 février CCT - Groupe de travail sur les primes: Réunion initiale

25 février CCT - Groupe de travail sur les primes: Aciéries

13 mars Comité Acier

20 mars Direction Syndicale: Suivi CCT ; Suivi du travail de la CSL

26 mars CCT - Groupe de travail sur les primes: Laminoirs Production et Maintenance

10 avril Comité Acier

29 avril Comité National Elargi

30 avril Réunion préparatoire au groupe de travail sur la CCT «Système Employé»

1^{er} mai Fête du travail et de la culture: CCRN Abbaye de Neumünster

15 mai Élection des délégués divisionnaires



2015

POUR LES SALARIÉS DE LA SIDÉRURGIE

MARS 2015

STOL MINI-INFO

À TOUT LE PERSONNEL D'ARCELORMITTAL

Dans les jours à venir, de drôles de petits bonhommes verts vont vous distribuer un feuillet d'information tout aussi drôle qu'incongru. En effet, une fois de plus le syndicat minoritaire se sent obligé de désinformer et de bluffer l'ensemble du personnel en distribuant un document intitulé convention collective sidérurgie.

Alors attention! Ne vous laissez pas induire en erreur. Ce document n'a rien à voir avec la CCT en vigueur, il s'agit dans le pire des cas d'un ramassis de mensonges et dans le meilleur des cas d'un catalogue de vœux pieux d'un syndicat qui a fui ses responsabilités et qui s'est exclu lui-même de toute négociation dans la sidérurgie luxembourgeoise.

RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ!!!

Que ceux qui nous reprochent d'avoir signé la convention collective aient au moins le courage de se poser la question suivante: que se serait-il passé si l'OGBL n'avait pas signé? Quelles seraient alors les conditions de travail dans la sidérurgie luxembourgeoise? En d'autres termes:

Quelle est la valeur de notre convention collective actuelle?

Par notre signature nous démontrons tout d'abord que le dialogue est toujours présent et vivant à ce jour, entre le seul OGBL et la direction et ceci afin de donner de la consistance à la sidérurgie luxembourgeoise de demain.

Nous reprenons ci-dessous quelques exemples qui démontrent de manière explicite que par notre signature nous contribuons largement à maintenir des emplois de qualité et des sites de production compétitifs au Luxembourg. Notre signature est la garantie à moyen terme de la survie du site de Rodange, notre signature est la garantie d'investissements importants, tant à Belval qu'à Differdange. Notre signature est la garantie de la réalisation de l'ensemble des accords du plan Lux 2016 et nous donne la possibilité de poursuivre les négociations au-delà de cette date.

Sans convention collective ou plutôt sans la signature responsable de l'OGBL: l'ensemble du personnel n'aurait que 25 jours de congé (au lieu de 28 ou 30), pas de FU, pas de prime de productivité (qui donne de bons résultats partout, sauf au laminier Grey à Differdange où suite à notre seule intervention auprès de la direction la tendance va changer très prochainement), pas de prime pour travaux insalubres, sans parler de la prime unique de 1000 euros versée en février 2014.

Depuis quelques mois maintenant, nous continuons les travaux en commission paritaire de la CCT et une nouvelle prime de participation aux bénéfices donnera du pouvoir d'achat supplémentaire en mai 2015 à l'ensemble du personnel.

L'histoire nous prouve que la sidérurgie luxembourgeoise a su s'adapter depuis les années 1970 et l'OGBL restera comme à son habitude une force de proposition sûre et stable pour la sidérurgie du futur et les emplois de demain.

Dans les semaines qui suivent, nous continuerons à vous informer encore mieux et de manière régulière sur l'état d'avancement des négociations entre l'OGBL et la direction.

VOS DÉLÉGUÉS OGBL



Après avoir organisé plusieurs réunions d'information à l'attention des intérimaires, nous avons constaté que la CCT sectorielle qui prévoit notamment

que les travailleurs intérimaires bénéficient de l'ensemble des avantages contenus dans la CCT de l'entreprise utilisatrice.

Vérification faite auprès de la direction et auprès de diverses sociétés de travail intérimaire, il s'est avéré que ces dernières ne tenaient pas compte de toutes les instructions qui leur étaient fournies.

Suite à nos diverses interventions et notamment un passage par le tribunal du travail un grand nombre de dossiers ont été rectifiés et les salariés ont récupéré leur dû.

2016

Cette année est caractérisée par un grand nombre de réunions en Commission Paritaire de la CCT en vue de finaliser notamment les avenants pour la CCT des ex-employés. S'ajoutent à cela les DMI, les DMU, les CME.

A maintes reprises nous avons également relancé la direction en vue de la rédaction commune d'un texte coordonné de la CCT (tel que prévu par la législation). A ce jour le texte est toujours en attente...

Tout ceci ne nous a pas empêché de participer activement à la vie intérieure de l'OGBL et nous avons notamment organisé deux journées syndicales extraordinaires en vue du congrès statutaire de l'OGBL. Ces journées ont eu lieu le 20 février et le 5 mars 2016. Et évidemment nous étions présents au congrès statutaire.



Le 16 juin nous avons participé à un piquet européen organisé au Kirchberg contre le dumping social et la directive sur le détachement.



Le 19 octobre 2016 nous étions présents à la séance académique pour fêter le 100^{ième} anniversaire de l'OGBL et de ses prédécesseurs.



Le 9 novembre 2016 plus de 30.000 sidérurgistes manifestaient à Bruxelles. Parmi eux une délégation de l'OGBL, ensemble nous revendiquons une vraie politique industrielle européenne. « Pas d'Europe sans acier » scandaient les manifestants en demandant à l'Union européenne de passer à l'acte et d'assurer les emplois dans l'industrie sidérurgique.

Le combat continue et encore aujourd'hui nous attendons les bonnes mesures et la mobilisation continue.



2017

Comme déjà signalé en 2017 nous avons passé des heures et des heures en réunion en vue d'arriver à la conclusion de l'accord tripartite.

Nous avons également tissé des liens avec nos organisations cousines belges et françaises afin de préparer des positions communes au niveau du CEE de l'entreprise et pour défendre nos dossiers au niveau de la fédération européenne industriAll.

2018

Le 14 mai nous avons organisé une commission tarifaire en vue du démarrage des négociations pour la nouvelle CCT.



Au quotidien nos délégués de site continuent à assurer le travail tout en préparant les élections sociales de 2019. Ainsi la direction annonce une première grande réorganisation, via la sous-traitance d'une partie de l'expédition au finissage camions du T2.

En juin nous avons exprimé notre solidarité avec les travailleurs des maisons de repos en grève pour leurs conditions de travail.



Nous avons également participé en nombre à la conférence des syndicats de l'OGBL en octobre.



Depuis le 10 mai 2018 nous sommes parmi les membres fondateurs du réseau mondial des syndicats présents chez ArcelorMittal, il faut savoir que l'OGBL est le seul syndicat luxembourgeois membre de la fédération mondiale des syndicats de l'industrie, industriAll Global Union.

Les syndicats présents, issus de 18 pays, se sont engagés par rapport à un programme de communication de coopération et de coordination au niveau mondial.





www.ogbl.lu